



Procès-verbal de l'assemblée générale du Groupe SAPEC 2025

05.03.2025 à 19h00

Espace Dickens, Av. Charles Dickens 4, 1006 Lausanne et par vidéoconférence.

Participant.e.s :

En présentiel : Marie-Jo Aeby-Bindschedler, Isabelle Burkhardt, Myriam Caranzano, Isabelle Catzeflis, Isabelle Duriaux, Richard Friedli, Gabriella Loser Friedli (pour la suite « GLF »), Romaine Girod, Stéphane Hernach, Marc Larivé, Sabine Larivé, Murielle Lasserre, Christiane Marmy, Jacques Nuoffer, Francine Perret, Pierre Pistoletti, Hubert Varrin, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan.

Invité.e.s : Jeanine Bochud, Roland Loos (RKZ), Marilène Vuille.

Zoom : Geneviève Corpataux, Valério Maj, Ursula Mascara.

Excusé.e.s : Anne-Marie Bagnoud, Alain Guerdat, David Kneubühler, Manuella Lattion, Eric Paulus, Sylvie Perrinjaquet, Dominique Rimaz, Marie-Noëlle Tardy.

Introduction : GLF ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes à cette assemblée générale et les personnes liées par Zoom. Elle salue en particulier Roland Loos, le président de la conférence centrale de l'Église Catholique Romaine (RKZ), en soulignant ce qui a pu être construit ensemble. Elle remercie les membres du comité et toutes les personnes qui ont collaboré et qui collaborent encore à l'organisation de cette assemblée.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est **approuvé à l'unanimité**.

2. Approbation du PV de l'AGE 2024

Le PV est **approuvé à l'unanimité**.

3. Rapport annuel 2024

Marc Larivé a rédigé le rapport qui contient bien plus que les deux mois d'exercices du comité transitoire et il parle également de nos soucis pour l'avenir, qui vont être traités sous le point 7. Il présente les activités: suite aux démissions des fondateurs de l'association et à la difficulté de renouveler de façon pérenne le comité, notamment à trouver un président ou une présidente, notre assemblée a constitué un comité provisoire de cinq membres.

1. Fonctionnement et répartition des tâches : Ce comité se réunit toutes les deux à trois semaines pour des réunions par Zoom de deux heures, animées par une réflexion collective sur diverses questions, les contacts et les actions en cours. Malgré les engagements multiples des uns et des autres, une méthode efficace de travail a été trouvée.

En plus de ce travail collectif, les membres se sont réparti des tâches de façon plus spécifiques :

- *Marie-Madeleine Zufferey-Sudan* : organisation et « mémoire » au sein du comité, accueil des victimes, relation avec l'Église Catholique et les différents organismes indépendants de recherche.
- *Gabriella Loser Friedli* : secrétaire du comité, responsable de la communication, lien avec différents organismes et commissions, relations – accompagnée par Marie-Jo Aeby-Bindschedler - avec les Églises Réformées.
- *Myriam Caranzano* : mise en perspective avec les différentes démarches de prévention et contact avec l'association tessinoise (<https://ascoltogava.ch/>).
- *Hubert Varrin* : trésorier du comité, administration – site.
- *Marc Larivé* : accueil des victimes, permanence téléphonique et réponse aux mails, recherche de fonds.

2. Écoute et accompagnement des victimes : Nous maintenons de nombreux contacts téléphoniques, par courriel ou par rencontre avec des victimes déjà connues, dans le sens d'un accompagnement ou parfois d'un compagnonnage bienveillant, et avec de nouvelles personnes demandant de l'aide (victimes, proches, collègues). Il est à noter que, depuis février 2024, des personnes victimes de l'Église Réformée sont suivies. Des demandes analogues en 2025. Trois contacts se proposent pour prêter main-forte dans l'accueil et l'écoute, sans que nous soyons vraiment capables de leur proposer pour l'instant une tâche précise.

3. Représentation auprès des organismes et commissions

Représentation du Groupe SAPEC : Participation de GLF à la deuxième « table ronde » à la CDAS avec des représentants de la CES, de la RKZ, et SVK-OHG (services cantonaux de la LAVI), des organisations des victimes (SAPEC et IG-M!kU) et des autorités d'indemnisation (12.11.2024 Berne). La coopération de la CES avec les centres cantonaux d'aide aux victimes démarrera le 1er janvier 2025. Jacques Nuoffer et GLF présentent le travail du Groupe SAPEC et parlent de leurs expériences concrètes sur le terrain lors de l'assemblée des délégués de la RKZ. Leur intervention devrait inciter les délégués à allouer le budget nécessaire pour financer la collaboration avec les centres de la LAVI (29.11.2024 à Delémont).

Collaboration/coordination avec institutions/organisations : Rendez-vous Zoom (+ Marie-Jo Aeby) avec une délégation des Femmes Protestantes Allemann Gabriela (présidente) ; Marie-Claude Ischer (vice-présidente et fondatrice de la GREPPA ; König Jana (directrice générale) le 06.12.2024. Marie-Jo Aeby et GLF sont membres du Groupe de travail de l'Église Réformée « Protection de l'intégrité personnelle ».

Marie-Jo Aeby et GLF sont régulièrement en contact avec Vreni Peterer de l'IG-M!kU et la GAVA, par téléphone, zoom et en présence directe.

Relation aux médias : Communiqué de presse concernant « Les changements à la tête du Groupe SAPEC après le départ du président Jacques Nuoffer » et “Jacques Nuoffer quitte le Groupe SAPEC”, in : cath.ch (18.11.2024).

« Übergangskomitee übernimmt Verantwortung », in : Kath.ch (19.11.2024).

Interview de Virginie Maret « Abus sexuels dans l'Église : 2024, une année charnière pour les victimes et leur parole », in : Le Nouvelliste (31.12.2024).

GLF ajoute un point supplémentaire : Marie-Jo Aeby et Jacques Nuoffer préparent en collaboration avec l'Université de Fribourg une publication des journées de formation qui ont eu lieu à Lausanne et à l'Université de Fribourg. L'équipe de l'Université de Fribourg est en train de chercher le financement. GLF tient à préciser que l'acceptation du rapport concerne uniquement le travail effectué durant les mois de novembre et décembre 2024. Elle demande si quelqu'un a des commentaires et des questions sur ce rapport.

Comme personne ne se manifeste, **le rapport est accepté**. Il sera envoyé à tous les membres avec le PV de l'AG 2025.

4. Rapports du trésorier et de l'organe de vérification des comptes

Hubert Varrin, notre trésorier, présente les comptes. En ce qui concerne le poste « dons du comité », il précise que les 1225.50 sont des frais qui n'ont pas été remboursés aux membres, mais qui ont été reversés à l'association.

GLF demande s'il y a des questions sur les comptes.

Pas de questions.

5. Approbation des rapports et des comptes 2024

Stéphane Hernach présente le rapport des réviseurs de comptes. Il remercie Hubert Varrin pour la tenue des comptes. Avec le deuxième vérificateur, Valério May, il propose à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge pour l'année 2024.

Question : Les frais, ça veut dire quoi ?

Hubert Varrin, il s'agit des frais de transport.

Pas d'autres questions.

Approuvé à l'unanimité.

6. Démissions - élections : comité et organe de contrôle des comptes

GLF déclare ce point pour le plus lourd de la soirée : Marie-Madeleine Zufferey-Sudan doit quitter le comité pour des raisons de santé, après plus de quatorze années de travail intensif et inlassable, elle se retire du comité du Groupe SAPEC. La lettre de démission est lue. Nous le regrettons tous profondément, mais nous pouvons le comprendre. Au-delà des heures consacrées à l'aide aux personnes dans le besoin et à la recherche de solutions, des réunions, des commissions, des voyages et parfois des enquêtes qu'elle a menées, des articles et des livres, des études et des

rapports qu'elle a lus pour approfondir sa compréhension des abus sous tous leurs aspects et leurs répercussions.

Aucun merci n'est suffisant ; les victimes qu'elle a accompagnées, les collègues des organisations partenaires et les membres du comité qui ont pu travailler avec elle le savent. Nous ne pouvons pas tout énumérer, alors nous allons simplement lui dire : MERCI, MERCI, MERCI. Avec une grande gratitude, on lui offre un porte-lettres rempli de belles cartes avec des motifs de montagnes, des montagnes qu'elle aime, mais qu'elle ne peut plus gravir. Marie-Madeleine restera au sein du Groupe SAPEC en tant que membre du comité élargi. Nous avons besoin de tes connaissances, de tes expériences et de tes relations de confiance, notamment au sein de la hiérarchie ecclésiastique.

7. Objectifs et activités pour 2025–2026

GLF explique qu'elle suppose que toutes les personnes présentes ont lu le texte « Quel avenir pour le Groupe SAPEC », envoyé il y a quelques jours.

Elle rappelle que, pour respecter les statuts, il est nécessaire d'être au moins cinq membres au comité, élu par l'AG (selon l'article 9.2 dans les statuts adoptés par l'assemblée générale le 18 avril 2019). Avec le départ de Marie-Madeleine Zufferey, nous ne remplissons plus les conditions réglementaires. Soit les efforts en vue de la relève aboutissent et de nouvelles personnes rejoignent le comité, soit le Groupe SAPEC ira vers sa dissolution. Étant donné que le travail bénévole n'est possible que pour les personnes financièrement stables, le Groupe SAPEC devrait disposer des ressources financières nécessaires pour pouvoir offrir un poste à une personne qui conviendrait à s'engager dans ce domaine. Il serait également très regrettable que toutes les connaissances, l'expérience et le savoir-faire acquis au cours des quatorze années d'accompagnement des victimes, le travail avec les autorités religieuses et pour le travail de la prévention soient perdus, et cela juste quelques mois après qu'une 3ème association a vu le jour, cette fois au Tessin. L'expertise est requise à tous les niveaux et la coopération est demandée à travers des Églises et les structures.

L'histoire du Groupe SAPEC est un succès — et pas seulement en ce qui concerne les victimes et leurs proches qui en profitent. Depuis peu, l'Église Réformée dirige leurs victimes aussi vers le Groupe SAPEC, car les structures d'accompagnement, et le savoir-faire, existent. L'Église Réformée elle-même est en train d'élaborer des concepts pour l'accompagnement et la prévention (Marie-Jo Aeby et Gabriella Loser Friedli partagent dans les groupes de travail l'expérience de notre association).

Le moment est peut-être venu de faire un pas de plus, d'emprunter de nouvelles voies et d'envisager une organisation faîtière suisse : par exemple, en créant un bureau pour toute la Suisse. Mettre en commun les synergies des entités GAVA, IG-M!kU et SAPEC pour avoir des structures plus claires, dans le but d'être encore plus transparents vis-à-vis des membres des associations et du public et d'agir d'une seule voix. Le comité tient cependant à préciser : il n'y aura pas de changements dans notre travail pour et avec les victimes et leurs proches, mais la responsabilité sera répartie sur davantage d'épaules.

Les membres du Groupe SAPEC sont actifs dans différents domaines et ont leur propre vécu, une expérience de vie et peut-être des idées à partager avec un tel comité de coordination.

Marc Larivé demande si quelqu'un voudrait rejoindre le comité. Silence.

GLF : Le bénévolat n'est plus tellement à la mode aujourd'hui. Si l'on trouve quelqu'un qui possède les compétences, qui connaît le sujet et qui réduirait le taux de travail professionnel, cette personne doit pouvoir recevoir une compensation financière.

Romaine Girod, que beaucoup d'entre vous connaissent, termine sa thèse cet été et pourrait être disposée à revenir au Groupe SAPEC après sa soutenance doctorale à l'automne, mais aurait alors besoin d'une compensation.

Sans projet précis, il n'est pas facile de trouver de l'argent.

Stéphane Hernach : Puisque nous sommes victimes de l'Église, l'Église ne devrait-elle pas également payer pour les dommages causés ?

GLF : Probablement ou, non, certainement oui. Mais jusqu'à aujourd'hui, l'indépendance et la neutralité ont été un principe important pour le Groupe SAPEC.

Stéphane Hernach : Mais on peut être indépendant et neutre. L'Église verse également les compensations accordées aux victimes à l'aide d'un fonds sans avoir son mot à dire sur qui est indemnisé et comment. Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est la faute de l'Église.

GLF : Je sais par exemple que l'IG-M!kU reçoit une compensation de la part de l'Église cantonale de Zurich afin de rémunérer sa présidente, Vreni Peterer, qui a abandonné son travail d'infirmière.

Jacques Nuoffer : Mais ce n'est pas juste !

GLF : Parce que nous n'avons pas encore demandé.

Marc Larivé : Je pense que, si nous savons vraiment ce que nous voulons, si nous avons un bon projet et un bon plan, trouver de l'argent ne devrait pas être un problème.

Jacques Nuoffer : Il faut noter que l'Église paie déjà pour la CECAR.

Marie-Jo Aeby : Je ne crois pas qu'on doive attendre pour avoir des objectifs supplémentaires que ceux du Groupe SAPEC. Nous sommes là dans une situation qui a évolué et, en ce moment, nous n'avons pas énormément de victimes, mais la vague va venir quand les résultats de l'étude de l'Université de Zurich sortent, vous allez voir ! ... et il n'y a pas que cela. Les relations avec l'Église ont beaucoup changé et nous sommes devenus de vrais partenaires. Ce que nous demandons, c'est être des représentants des victimes, à la fois de l'Église Catholique comme de l'Église Réformée. Nous n'avons pas d'autres objectifs. Et l'Église Réformée du canton de Vaud a énormément de l'argent.

Jacques Nuoffer : Alors là, j'ai une autre information. Le groupe d'experts de la conférence épiscopale est en cours de réorganisation. Jusqu'à présent, j'étais là en tant qu'expert et, maintenant, les organisations de victimes sont censées y participer. Il y aura une réforme des directives. Lors de la dernière réunion, tout s'est précipité et Mgr Bonnemain a déclaré que le processus, qui prend normalement six mois, n'aurait plus lieu. Les organisations de victimes peuvent participer directement au groupe d'experts par l'intermédiaire de leur propre représentant. D'où ma question à Myriam Caranzano : As-tu été contactée ?

Myriam Caranzano : En raison d'une adresse e-mail incorrecte, j'ai reçu la demande avec un mois de retard. Après concertation avec les membres des comités du Groupe SAPEC et de GAVA, j'ai accepté le mandat. Je serai la voix de GAVA et du Groupe SAPEC.

Jacques Nuoffer : C'est une opportunité exceptionnelle. Tu représentes la Suisse italienne et romande et tu parles également allemand.

Gabriella Loser Friedli : Il y a aussi IG-M!kU qui sera représenté.

Roland Loos : En tant que président du RKZ, je me sens naturellement immédiatement sous le feu des projecteurs lorsqu'il s'agit de ces questions. Bien sûr, j'ai dû écouter votre discussion un moment avant de prendre la parole. Tout d'abord, je voudrais exprimer ma reconnaissance et mes remerciements pour votre travail remarquable durant plus que quatorze ans. Il y a dix ans, je ne savais pas grande chose de ce sujet. Le Groupe SAPEC a été, après tout, la première structure en Suisse à prendre à main ces problèmes. D'abord, bien sûr, pour prendre soin des victimes, mais ensuite aussi pour poser des questions à l'Église, qui a d'abord voulu protéger son institution. Puis, au fil des années, la CECAR, qui a bien sûr une mission complètement différente, a été créée, puis est venu l'IG-M!kU en Suisse alémanique et enfin, il y a seulement six mois, le GAVA au Tessin. Nous avons désormais l'heureuse situation de pouvoir proposer une aide à bas seuil dans toutes les régions linguistiques. Dans ce sens, il était très intéressant pour le RKZ de pouvoir donner à tous les représentants des églises cantonales un aperçu de l'offre existante au mois de novembre de l'année passée à Delémont.

Le regard de l'Église par rapport aux organisations de victimes a énormément changé. Ce n'est pas que la situation soit parfaite aujourd'hui, mais quand on observe la bonne coopération, comme au début de l'année où une déclaration commune des organisations de victimes a été possible, c'est remarquable. Ce serait vraiment dommage que, lorsque la troisième association arrivera, la première disparaisse. Il serait souhaitable d'empêcher cela, non seulement par respect pour l'institution, mais aussi pour les personnes qui en ont besoin.

Il est vrai que ces heures d'écoute seront toujours fondamentales, même si les centres LAVI — en collaboration avec l'Église et les organisations de victimes — commencent à créer leurs propres structures pour accueillir les victimes d'abus au sein de l'Église Catholique. Ces centres cantonaux disposent d'un certain cadre et sont accessibles dans toute la Suisse, mais il faut examiner comment cela est mis en œuvre. C'est un complément et il faut voir comment ce processus se développe et si le résultat est satisfaisant. Il nous faut maintenant voir comment coordonner les différentes structures sans créer une superstructure. Cela impliquerait alors également une augmentation des effectifs. La nécessité d'avoir des représentants dans les différents comités et régions linguistiques ne disparaîtra pas. Jusqu'à présent, aucune demande d'aide financière n'a été formulée auprès du RKZ. Jusqu'à présent, j'ai toujours supposé que l'indépendance totale du Groupe SAPEC fût importante, ce que je pouvais comprendre. Cependant, il y a des changements. L'option de faire quelque chose pour la cohésion suisse dans ce domaine sera certainement accueillie avec compréhension, même si je ne peux m'engager envers personne ici et maintenant. L'IG-M!kU bénéficie du soutien de l'Église du canton de Zurich. Je sais, en tant que membre de la FEDEC, que le canton de Vaud n'est pas pauvre. Si le canton de Vaud reçoit une demande de soutien pour quelque chose de précis, il devrait pouvoir répondre, comme aussi des fondations. Il faudra peut-être le faire au-delà des frontières cantonales, même si Neuchâtel, par exemple, dispose de relativement peu de

ressources. À mon avis, il y a des pistes à explorer. La CECAR se dit « indépendante » et « neutre », bien qu'elle soit entièrement financée par l'Église, mais elle n'en est pas moins indépendante dans son travail et les décisions. Je ne peux que vous encourager à demander de l'aide. La RKZ est responsable de toute la Suisse, en plus des coopérations cantonales.

Jacques Nuoffer : Alors, il faut d'abord corriger les statuts.

GLF : C'est évident, mais en tant que comité transitoire, voire provisoire, nous avons pensé qu'il était trop tôt pour adapter les statuts avant de savoir quel avenir le Groupe SAPEC connaîtra. On verra. Nous travaillons très bien avec l'IG-M!kU et la GAVA, les victimes sont partout, connaissent les mêmes difficultés et les mêmes conséquences indépendantes de la langue ou de la région géographique.

Ce qui est peut-être différent aujourd'hui par rapport à notre génération, c'est le travail bénévole. Il arrive parfois que l'on trouve du soutien pour un projet parmi les jeunes, mais à long terme, cela devient plus difficile.

Christine Marmy : Je trouve formidable ce que vous faites. Ce serait extrêmement dommage que le Groupe SAPEC soit dissous. Je voudrais souligner deux choses ici :

- (1) Je trouve fantastique tout le travail bénévole accompli au fil des ans. Je connais des personnes qui ont d'abord cherché de l'aide ailleurs, auprès de personnes rémunérées pour les écouter, mais la qualité de l'écoute au sein du Groupe SAPEC était tout autre.
- (2) Quand j'ai entendu que la LAVI recevait 1500 francs pour chaque personne victime de l'Église Catholique, j'étais jalouse et je trouvais cela injuste.

Roland Loos. Alors, il s'agit d'un forfait. Pour une ou deux petites rencontres, ce montant n'est pas dû, uniquement si un dossier est ouvert pour un accompagnement sur la durée. Une nouvelle phase commence et il faut voir comment elle évolue.

Christine Marmy : Quand je considère tout le temps investi par SAPEC, je pense qu'il devrait être compensé. Peut-être pourrait-on désormais exiger une telle compensation. Le bénévolat est fini, personne ne va s'engager.

Isabelle Catzeflis : Je tiens à remercier Roland Loos pour son intervention. Son aperçu de la situation nationale est très utile. Moi-même, j'ai déjà parcouru un petit chemin. Je crois qu'il s'agit également d'une question éthique qui nous concerne tous, c'est pourquoi j'ai déjà parlé à plusieurs dignitaires et dirigeants d'Église, et ma suggestion que l'Église accepte une quête nationale chaque année pour ce travail a reçu des réponses positives. En invitant les croyants à faire un geste, on pourrait sensibiliser les fidèles à ce problème au moins une fois par an. Il n'y a pas seulement la hiérarchie, mais nous tous sommes « Église » et nous avons tous détourné le regard et n'avons pas réagi lorsque nous avons vu ou entendu quelque chose qui n'allait pas. En ce sens, nous partageons tous ensemble la responsabilité. Il y a une dame à l'Université de Fribourg qui travaille sur un texte qui pourrait être lu au moment de la quête. Et puis, j'ai trouvé très gentil de la part de l'Église Réformée de confier les personnes victimes au Groupe SAPEC pour l'accompagnement. Cependant, je crois qu'il est important que l'Église Réformée sache combien coûte une telle prise en charge. Il y a au niveau national comme une sorte de déviance. On

est prêt à payer les experts, les personnes formées, mais on laisse de côté les bénévoles, comme si l'on voulait s'assurer du marché.

Myriam Caranzano : J'aimerais réagir à deux choses :

- (1) Par rapport à la quête nationale, cela aurait aussi la chance de pouvoir attirer l'attention sur le problème, car il ne faut pas oublier que la majorité des abus ont lieu dans les familles. Plus nous en parlons, plus nous pouvons faire de la prévention dans la population en général.
- (2) En ce qui concerne le bénévolat, je voudrais dire qu'il faut pouvoir se le permettre, car il ne peut être effectué que par des personnes aisées financièrement, par exemple, qui ont un partenaire qui les soutient. Sans emploi, l'AVS et la retraite sont extrêmement modestes, voire inexistantes. Les personnes ayant de faibles salaires ne peuvent tout simplement pas se permettre de faire beaucoup de bénévolat.

Jacques Nuoffer : Pour revenir au sujet de l'avenir du Groupe SAPEC : y a-t-il des personnes prêtes à aider le comité actuel à formuler ces demandes de soutien financier ? C'est quand même beaucoup de travail.

Myriam Caranzano : Jacques, j'ai mis noir sur blanc le schéma, que vous avez sur la dernière page du rapport annuel — pour une collaboration avec les autres organisations. C'est une idée que j'ai déjà partagée avec les membres du comité transitoire. D'abord, il faut absolument bien clarifier ce que nous voulons pour le futur. Tant que nous ne savons pas exactement ce que nous voulons, nous ne pouvons pas formuler un projet. Nous devons gérer notre travail quotidien d'une manière ou d'une autre, autant que possible, et créer un comité représentant les trois régions linguistiques afin d'explorer les moyens d'améliorer et de simplifier nos connexions.

Jacques Nuoffer : Qui va me remplacer dans la commission d'experts au moment où je pars ?

GLF : Mais ce poste est lié à ta profession, comme psychologue ?

Jacques Nuoffer : C'est une commission suisse. Il faut deux personnes de la Romandie. Ils sont en train de modifier les directives, mais il faut des romands là-dedans.

Myriam Caranzano : Il faut regrouper les synergies des trois associations, en mettant des points fermes aux tâches et au financement. Les trois langues doivent être présentes.

Janine Bochud : J'ose demander en quoi consiste le travail des cinq membres dans le comité ?

GLF : Dans le rapport annuel qui est entre vos mains, les tâches et les responsabilités de chaque membre sont notées. D'abord, ce sont toujours les victimes qui nous contactent ... et on les accompagne. Il y a encore Marie-Jo Aeby qui nous aide pour cette tâche, surtout les victimes de l'Église Réformée. Et puis il y a toutes les commissions qui veulent connaître notre avis sur leurs projets de réévaluation et de prévention. Et la communication entre les trois associations est aussi importante.

Christine Marmy : Donc, ce sera une association nationale avec des antennes dans les régions linguistiques ?

GLF : Oui, c'est pensée ainsi. Les antennes régionales sont importantes pour la proximité et pour éviter les voyages. Bien sûr, il y a aussi des gens qui traversent toute la Suisse pour s'assurer que personne ne les reconnaît. Surtout ceux qui vivent dans de petits cantons où tout le monde se connaît.

Jacques Nuoffer : Si je comprends bien, vous pensez déjà à ce que sera l'avenir.

GLF : Oui, nous le faisons depuis un certain temps. L'échange avec Vreni Peterer a commencé il y a plusieurs années, et nous partageons des idées depuis la création de la GAVA. À Delémont, nous avons pu faire connaissance à une collègue de Myriam et le courant a tout de suite très bien passé. La présence des délégués de presque tous les cantons nous a inspirés à penser au niveau fédéral.

Marie-Jo Aeby : Il y a aussi un travail énorme que nous faisons avec l'Eglise Réformée au niveau national. GLF et moi-même, nous sommes membres de la commission de travail « Protection de l'intégrité personnelle ». Cela représentait déjà six demi-journées de travail avec de nombreux documents à travailler au préalable, et deux autres réunions suivront jusqu'en juin 2025. IG-M!kU a également deux représentants dans ce groupe de travail. Nous travaillons donc beaucoup ensemble et avec succès. De même, lorsqu'il s'agit d'accompagner les victimes de l'Eglise Réformée, nous intervenons parfois ensemble.

Myriam Caranzano : Il y aurait d'autres exemples si nous publiions des communiqués de presse ensemble. Cela a un poids complètement différent envers les médias ou des autorités religieuses, lorsque les trois organisations font entendre le message des victimes.

GLF : Vous nous donnez alors, en tant que membres du Groupe SAPEC, le feu vert pour développer un concept commun ?

Pas d'opposition, par contre, un accord bienveillant et encourageant.

GLF : Nous supposons que nous avons besoin de votre aide pour y parvenir. Nous allons venir vers vous.

Roland Loos : Nous devons nous assurer que nous rendons justice à la réalité. Sous la pression du Groupe SAPEC, la CECAR a été créée, soutenue financièrement par l'Eglise, mais la CECAR est unique ; il n'y a rien de comparable dans le reste de la Suisse. En fait, il faudrait cloner la CECAR, mais ce n'est pas possible, car elle est financée par les diocèses francophones.

Il n'est pas nécessaire que le comité s'occupe de tout ; d'autres membres peuvent peut-être être appelés à contribuer au travail du projet.

GLF : C'est tout à fait possible. Nous travaillons avec ce que nous appelons un comité élargi, où une personne nous représente lorsqu'aucun membre du comité n'est disponible. Ce fut le cas récemment lors d'une réunion à Soleure, où un document sur les abus spirituels était à l'étude. Isabelle Catzeflis nous représentait et nous donnait un retour.

Isabelle Catzeflis : Serait-il concevable que la RKZ puisse nous apporter un peu d'aide.

Roland Loos : Je ne voulais pas m'aventurer sur ce terrain avant d'en avoir parlé à mes collègues. Mais je pense que quelque chose comme ça pourrait être possible.

Marie-Jo Aeby : Il ne faut pas oublier la CECAR. Elle apporte quelque chose d'unique. Il serait important que les victimes de toute la Suisse puissent en bénéficier. Peut-être, il faut intensifier la collaboration.

GLF : Nous essayerons de faire de notre mieux.

Jacques Nuoffer : Lors de la création de la GAVA, j'ai attiré l'attention de la CECAR par une lettre. À ce jour, pas de réponse.

Marie-Jo Aeby : Il y avait quand même une petite réaction à l'invitation pour cette AG.

GLF : Oui, nous avons reçu un e-mail de Mme Sylvie Perrinjacquet. Elle est un peu inquiète de ce dont nous discutons ici, à propos de l'avenir du SAPEC.

Marie-Jo Aeby : On ne peut pas laisser la CECAR de côté. C'est un trésor.

Stéphane Hernach : Le problème est que la CECAR n'est financée que par les diocèses de Suisse romande. En réalité, les diocèses suisses alémaniques devraient faire de même et cofinancer le projet, mais ils n'en ont apparemment pas envie.

GLF : S'y ajoutent désormais les bureaux cantonaux d'aide aux victimes (LAVI), qui ont conclu un contrat avec la RKZ et la CES. Il est prévu que les services LAVI effectuent un travail similaire à celui de la CECAR.

Stéphane Hernach : J'aimerais bien voir ça. Quand j'avais besoin d'aide, je ne pouvais pas me tourner vers qui que ce soit. Ce que fait actuellement l'Église, c'est mettre un plâtre sur une jambe de bois. C'est du folklore.

Christiane Marmy : J'aimerais qu'il y ait un choix, surtout pour les cas prescrits, mais cela n'existe qu'en Suisse romande. Ma sœur et moi devons tout à la CECAR.

Roland Loos : Je ne veux pas vous déranger, mais je pense qu'il faut séparer les choses. Groupe SAPEC, IG-M!kU et GAVA sont les points de contact pour les victimes, créés par la victime pour la victime et sans que l'Église soit derrière. Il faut maintenant s'occuper de ce qu'il adviendra des trois centres d'aide aux victimes existants. Il s'agit aussi en grande partie d'une question de complexité des personnes qui doivent travailler ensemble.

Isabelle Catzeflis : Si je comprends bien, les services de LAVI commenceront ses travaux en mars. Cela ne pourrait-il pas être une réplique de la CECAR ?

Roland Loos : Tout cela est actuellement en cours de développement et nous devons tester ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Jusqu'à présent, ils n'étaient pas préparés à cela. Ce matin, j'ai appris que le canton de Zurich engageait deux personnes spécialement formées à cet effet. Mais seuls les grands cantons disposant de ressources suffisantes peuvent le faire. Cela se fera dans tous les cantons selon leurs possibilités respectives.

Il existe, depuis le début de l'année, également un bureau central avec deux personnes supplémentaires qui couvrent les régions linguistiques et sont disponibles pour expliquer les questions spécifiques à l'Église au personnel des bureaux cantonaux d'aide aux victimes. Ce qui est le plus important maintenant, c'est que

tout le monde travaille ensemble et fasse de son mieux pour améliorer la situation des victimes.

8. Fixation des cotisations

Le comité propose de maintenir 25 CHF, 50 CHF ou 100 CHF en fonction de ce que chacun souhaite offrir.

9. Adoption du budget 2025

Hubert Varrin explique qu'il y a un budget un peu analogue au précédent, mais que, sans projet particulier, le comité n'a pas jugé utile de le présenter. Ce dernier le finalisera en fonction de l'avenir. En fonction de l'évolution du futur, de nouvelles sources de financement devront certainement être trouvées pour réaliser les projets. Compte tenu du bilan de performance du Groupe SAPEC, il devrait être possible d'obtenir un soutien financier.

La proposition est acceptée.

10. Propositions individuelles

Pas de réaction.

11. Divers

Pas de réaction.

La séance est close à 20h20. Toute l'assemblée est ensuite invitée à prendre part à l'apéritif offert par Marie-Jo Aeby et Murielle Lasserre, que nous remercions chaleureusement.



Gabriella Loser Friedli
secrétaire du Groupe SAPEC

Prez-vers-Noréaz le 28.03.2025